



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pistes cyclables

Question écrite n° 33983

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement de bien vouloir lui indiquer si la réflexion interministérielle qu'il avait évoquée à l'occasion d'une réponse ministérielle n° 22655 parue au JO, AN du 29 mars 1999, et qui portait sur les aspects techniques, juridiques et financiers de la mise en place d'un réseau national d'itinéraires cyclables a pu aboutir dans les délais annoncés (pour avril 1999). Dans l'affirmative, elle souhaiterait qu'il lui fasse part des principales conclusions de ce travail de réflexion.

Texte de la réponse

Lors de sa réunion du 15 décembre 1998, le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) a pris en compte le schéma national de véloroutes et voies vertes élaboré par le comité de suivi interministériel de la politique en faveur du vélo, en concertation avec l'association française de développement des véloroutes et voies vertes. La mise en oeuvre d'itinéraires cyclables figurant sur le schéma national est actuellement envisagée dans le cadre de certains contrats de plan Etat-régions en cours de négociation. La réflexion interministérielle engagée dans ce contexte se poursuit, pilotée par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Concernant les aspects techniques du projet, les services du ministère de l'équipement, des transports et du logement préparent notamment des fiches techniques sur la signalisation et le jalonnement des itinéraires cyclables, qui seront disponibles prochainement.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33983

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 1999, page 4910

Réponse publiée le : 10 janvier 2000, page 207